Envoyé en préfecture le 06/05/2025
Reçu en préfecture le 06/05/2025
Publié le 06/05/2025
ID : 059-200041960-20250506-BC_2025_011-DE

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

DELIBERATION BC_2025_011

OBJET :

COMMISSION 6 - CULTURE - TOURISME - SPORTS

CULTURE

Octroi de subventions labellisées aux associations 2025

Présents au vote de la délibération :

Titulaires et suppléants présents : 32

Procurations : 2

Nombre de votants : 34

Communauté de communes PÉVÈLE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt cinq, le vingt huit avril à 18 heures 30, le Bureau Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 22 avril 2025, conformément à la loi.

Présents :
Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Anne WAUQUIER, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, José DUHAMEL, Luc MONNET, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :
Bernadette SION, procuration à Marie CIETERS
François-Hubert DESCAMPS, procuration à Luc FOUTRY

Absents excusés :
José ROUCOU, Thierry BRIDAULT, Cathy POIDEVIN, Vinciane FABER, Anne-Sabine PLAYS, Thierry LAZARO

Secrétaire de Séance : Michel DUPONT

Envoyé en préfecture le 06/05/2025
Reçu en préfecture le 06/05/2025
Publié le 06/05/2025
ID : 059-200041960-20250506-BC_2025_011-DE

webdelib

COMMISSION 6 - CULTURE - TOURISME - SPORTS

CULTURE

Octroi de subventions labellisées aux associations 2025

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération CC_2020_115 du Conseil communautaire du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil communautaire au Bureau communautaire,

Vu la délibération CC_2021_112 du Conseil communautaire en date du 6 avril 2021 relative à la détermination des subventions aux associations,

Vu la délibération CC_2023_318 du Conseil communautaire en date du 18 décembre 2023 relative à l'évolution de la politique d'octroi de subventions aux associations,

Considérant les demandes de subventions déposées par les associations,

Considérant que le Bureau est compétent pour attribuer des subventions,

Vu l'avis de la Commission 6 - Culture, tourisme et sport lors de sa séance du 25 mars 2025.

La Communauté de Communes Pévèle Carembault mène une politique d'octroi de subventions aux associations, et notamment par l'octroi de subventions dites « labellisées ».

En 2025, les associations reprises ci-dessous ont déposé un dossier de demande de subvention pour leurs événements labellisés :

- Entre ciel et vert de Phalempin ;
- Rock t'en bulles de Gondecourt ;
- Bourghelles en Fête de Bourghelles ;
- Mons-en-Pévèle 2004 de Mons-en-Pévèle ;
- 3CTeam de Camphin-en-Carembault ;
- Atelier Théâtre de Landas ;
- La Landasienne d'Octobre rose de Landas ;

Après étude des dossiers, il est proposé d'octroyer une subvention à ces associations pour leurs événements labellisés.

Ouï l'exposé de son Président,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau communautaire :

DÉCIDE (par 34 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S) SUR 34 VOTANTS) :

- ***De voter les subventions ci-dessous, dans le cadre des évènements labellisés :***
  - ***2 000 € en faveur de l'Association Entre ciel et vert de Phalempin pour le Semi-Marathon ;***
  - ***2 000 € en faveur de l'Association Rock t'en bulles de Gondecourt pour le Salon du Disque et de la BD ;***
  - ***2 000 € en faveur de l'Association Bourghelles en Fête de Bourghelles pour le Hush Festival ;***
  - ***2 000 € en faveur de l'Association Mons-en-Pévèle 2004 de Mons-en-Pévèle pour la Fête médiévale ;***
  - ***2 000 € en faveur de l'Association 3CTeam de Camphin-en-Carembault pour les***

Envoyé en préfecture le 06/05/2025
Reçu en préfecture le 06/05/2025
Publié le 06/05/2025
ID : 059-200041960-20250506-BC_2025_011-DE

courses cyclistes les Pévèle Classics ;

- ***2 000 € en faveur de l'Association Atelier Théâtre de Landas pour le Festival de l'Atelier ;***
- ***2 000 € en faveur de l'Association La Landasienne d'Octobre rose de Landas pour sa marche annuelle ;***

Le versement sera effectué après la réalisation du projet, sous réserve de la présentation par l'association des éléments suivants : un dossier de demande complet ainsi qu'un bilan financier et qualitatif.

- ***D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ces dossiers.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Bureau Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,

Michel DUPONT

Signé électroniquement par : Michel DUPONT
Date de signature : 29/04/2025
Qualité : VP RH FINANCES par délégation de SECRETAIRE DE SEANCE

Le Président,

Luc FOUTRY

Signé électroniquement par : Luc FOUTRY
Date de signature : 30/04/2025
Qualité : PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 06/05/2025
Reçu en préfecture le 06/05/2025
Publié le
ID : 059-200041960-20250506-BC_2025_011-DE

Avis commission 6 réunion du 25 mars 2025

Subventions labellisées

Association	Evénement	Date en 2025	BP de l'action	Subvention demandée	Avis de la commission
L'Atelier Théâtre	Festival de l'Atelier	8-11 mai	13 600 €	2 000 €	**2 000 €**
Entre Ciel et Vert	Semi-marathon	15 juin	75 350 €	2 000 €	**2 000 €**
3 CTEAM	Pévèle Carembault Classics	6 avril	32 626 €	2 000 €	**2 000 €**
Rock t'en Bulles	19e salon du disque et de la BD	16-16 mars	8 604 €	2 000 €	**2 000 €**
Mons en Pévèle 2004	Fête médiévale de Mons en Pévèle	1er juin	21 800 €	2 000 €	**2 000 €**
Bourghelles en fête	Hush Festival	30 août	54 100 €	2 000 €	**2 000 €**
La Landasienne d'Octobre rose	La Landasienne d'octobre rose	18 octobre	45 000 €	2 000 €	**2 000 €**

Costiciades, Miss Pévèle, La 147 : dossiers seront déposés pour la commission de septembre

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**BC_2025_011**
Objet :	**Octroi de subventions labellisées aux associations 2025**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-05-06 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-200041960-20250506-BC_2025_011-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20250506-BC_2025_011-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : BC_2025_011.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250506-BC_2025_011-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	198.2 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Com6 25 mars _ subv labell_1.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250506-BC_2025_011-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	46.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	6 mai 2025 à 09h35min27s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	6 mai 2025 à 09h44min28s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	6 mai 2025 à 09h44min36s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 mai 2025 à 09h44min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 mai 2025 à 09h44min51s	Reçu par le MI le 2025-05-06